



Maternelle
**Manuel pour
les Parents**



Mars 2010



Office du Surintendant
Centre d'Education
Cincinnati Public Schools
P.O. Box 5381
Cincinnati, Ohio 45201-5381

Phone: (513) 363-0000

www.cps-k12.org

Bienvenue dans les Ecoles Publique de Cincinnati

Chers parents:

Du fait de l'approche de la rentrée scolaire, je voudrais profiter de cette opportunité pour vous souhaiter, à votre enfant et à vous-mêmes, la bienvenue dans les Ecole Publiques de Cincinnati. La maternelle est une période d'apprentissage extrêmement importante et notre désir est de travailler avec vous, afin de nous assurer que cette première année d'éducation formelle sera une expérience positive pour votre enfant. Votre participation active est la clé qui lui permettra de réussir la transition entre la maison et l'école. Les enfants, à l'éducation desquels les parents prennent une part active, ont tendance à mieux réussir à l'école. Nous espérons que vous resterez activement engagés dans les progrès de votre enfant au cours de cette expérience d'enseignement primaire.

Le but de ce manuel est de vous aider à vous familiariser avec nos programmes de maternelle et avec les procédures de nos écoles. Lisez-le s'il vous plait. L'instituteur/trice de votre enfant sera ravi(e) de répondre à toutes vos questions.

Nous avons hâte d'établir cette coopération mutuelle dont la mission est d'assurer que la vie d'apprentissage de votre enfant sera, dès la maternelle, fondée sur des bases solides. Nous vous souhaitons une excellente année.

Cordialement,

Mary Ronan
Surintendante

Choses à savoir pour votre enfant en *Maternelle*

Age d'admission

Pour entrer à la maternelle, votre enfant doit avoir cinq ans le 30 Septembre.

Les enfants ayant 5 ans entre le 1er Octobre et le 31 Décembre peuvent être testés pour entrer à l'école en avance. Commencer l'école cause de l'anxiété chez les enfants ; c'est donc une décision sérieuse et la procédure demande une évaluation par un psychologue de l'école et son accord préalable. Demandez à voir le/la directeur(trice) pour plus de détails.
Règlement 5112

Durée de la journée

Les enfants de la maternelle vont à l'école à plein-temps. Vérifiez avec l'école quelles sont ses heures d'entrée et de sortie.

Inscription

Votre enfant doit être déjà inscrit avant la rentrée scolaire. Apportez les documents suivants à l'école:

- Acte de naissance ou document de la maternité où il est né, acte de baptême ou passeport
- Preuve du domicile, telle que quittance de loyer ou facture
- Carnet de vaccinations ou dossier médical

On vous demandera aussi de remplir une Histoire Médicale à jour.

Enfants à besoins spéciaux

Les écoles Publiques de Cincinnati procurent un enseignement gratuit et spécialisé pour les enfants autistiques, malentendants, mal-voyants, souffrants de handicap mental, physique, émotionnel, intellectuel et verbal, ayant subi une blessure au cerveau ou ayant un handicap visuel. Si vous pensez que votre enfant a un handicap, contactez le directeur de son établissement ou appelez le 363-0300.

Services d'alimentation

Tous les enfants du cycle primaire reçoivent un petit déjeuner gratuit et un déjeuner pour une somme modique. Une enveloppe à ce sujet vous sera envoyée vers la fin de l'été. Complétez les formulaires et envoyez-les nous rapidement.

Transport



Les élèves habitant à plus de ¾ mile de l'école peuvent bénéficier du transport

scolaire, procuré par bus jaunes pour le cycle primaire. Les informations sur les conditions requises vous en parviendront à la fin de l'été. Pour plus d'informations, appelez Transportation au 363-0330.

Fermeture des écoles

Pour les annonces de fermeture des écoles, écoutez la TV ou les radios locales ou allez sur le site internet de CPS à www.cps.k12.org. L'annonce vous dira :

- a) école fermée, ou
- b) délai de deux heures

Site Internet du district

Le site internet du district est une ressource importante pour les détails, les formulaires et les règlements du district et pour ses procédures.
www.cps-k12.org

Centre d'aide pour usagers

Le Centre d'aide pour usagers est un arrêt unique qui procure des informations précises de qualité pour les parents.
513-363-0123, CPSHelp@cps-k12.org

Idées pratiques pour Parents

Nous voulons que votre enfant ait une expérience positive de l'école, amusante et stimulante. Les idées ci-dessous permettront d'établir une relation école-famille solide entre vous et l'instituteur/rice. Ces "idées pratiques" lui permettront une transition aisée entre la maison et l'école.

Preparez vos enfants pour la journée scolaire...

- Mettez-lui des vêtements adéquats pour la saison, confortables et marqués avec son nom.
- Donnez-lui un petit déjeuner ou encouragez le/la à le manger à l'école.
- Assurez-vous qu'il/elle dorme suffisamment.
- Enseignez-lui le chemin de l'école et les précautions à prendre dans le transport par bus
- Encouragez son indépendance et applaudissez ses succès



Idées pour la maison...

- Pratiquez les habitudes conductrices de bonne santé et de sécurité
- Ayez des conversations avec lui/elle.
- Ecoutez le/la attentivement
- Ayez ensemble des conversations et des activités familiales.
- Lisez et racontez des histoires à votre enfant.
- Faites des puzzles et des jeux incitant à identifier des objets.
- Allez ensemble au zoo, au parc, dans les magasins et les musées.
- Coupez, collez, créez, construisez. et explorez ensemble.

Idées pour l'école...

- Rencontrez l'enseignant(e) de votre enfant et restez en contact pendant toute l'année avec lui/elle.
- Participez à des groupes pour parent ; faites des visites et du volontariat dans sa classe
- Lisez toutes les correspondances venant de l'école et répondez-y rapidement.
- Motivez votre enfant et soutenez les activités formatrices de sa classe
- Assurez lui une arrivée à l'école et un départ ponctuels.
- Aidez le/la avec son assiduité et à former une attitude et des habitudes positives.
- Faites-vous connaître du bureau lorsque vous entrez dans l'école.
- Contactez l'école en cas d'absence ou de maladie contagieuse de votre enfant. Les absences doivent être justifiées par une raison valable.

Qu'attendre du programme de la maternelle

Méthodes adaptées au développement

Dans une classe adaptée au développement, les activités et le cadre d'enseignement correspondent au développement individuel du jeune enfant.

Les activités sont planifiées par l'enseignant pour soutenir le développement social, émotionnel, conscient, créatif et moteur.

Un programme maternelle de qualité doit comporter:

- La participation des parents.
- L'enseignement actif par le jeu, y compris des expériences pratiques, et qui est adapté aux besoins individuels de l'enfant.
- Des périodes en groupe et seul
- Des histoires et des conversations.
- Le développement des muscles, petits et larges.
- Des centres d'étude tels que l'art, l'écriture, le livre, les sens, la science, les blocs, la musique ou le théâtre.
- L'interaction sociale.
- Des périodes de calme et d'activité
- Des travaux manuels (Play-Doh, perles, puzzles, blocs et autres)
- L'exercice d'habitudes saines.
- Des activités proposées par les enfants et d'autres par les enseignants
- Des activités dirigées par enseignant qui stimulent la maturité individuelle et la curiosité de l'enfant.

Alphabétisation

L'alphabétisation est le fondement de l'expérience en maternelle de votre enfant. L'enseignement s'y concentre sur la compréhension, par l'enfant, du mot composé de lettres, chacune ayant un son propre. Votre enfant apprendra l'alphabet, les concepts gouvernant l'écriture, et il se familiarisera avec le mécanisme de la lecture et de l'écriture. Le programme est destiné à accroître son vocabulaire et à stimuler la communication orale.

Evaluation

Il s'agit de l'évaluation, formelle et informelle, des progrès de l'enfant. Les évaluations informelles sont faites tous les jours par les enseignants quand ils écoutent les élèves et observent leurs progrès en classe et leur relations avec leurs pairs et avec les adultes.

Dans les Ecoles Publiques de Cincinnati, les évaluations formelles sont basées sur :

- Les rapports de progrès du district
- Le dossier de dessins
- Profil initial de la maternelle
- KRAL (Evaluation de préparation à la maternelle - Alphabétisation)

Réunions parents-enseignants

Ces réunions sont prévues tous les trimestres pour la mise à jour des rapports scolaires de progrès. D'autres réunions peuvent avoir lieu pendant l'année sur la demande de l'enseignant ou des parents.

Le contact permanent avec l'enseignant de votre enfant vous permettra d'être toujours au courant de ses progrès.

Services de soutien supplémentaires

Pour toute information sur ces services supplémentaires (vision, ouïe et langage), contactez la direction de l'école..

Tableau des vaccinations requises admission en crèche, Head Start, jardin d'enfants et à l'école

VACCINS	AUTOMNE 2009 IMMUNISATIONS POUR ADMISSION EN CRECHE/HEAD START ET JARDIN D'ENFANT	AUTOMNE 2010 IMMUNISATIONS ADMISSION A L'ECOLE
DTaP/DTP/DT /Td Diphtérie, Tétanos, Coqueluche	4 doses de DTaP, DTP, ou DT ou autre combinaison.	Maternelle 5 doses de DTaP, DTP, u DT, ou autre combinaison, si la 4ème dose a été donnée avant l'âge de 4 ans Grades 1-12 * 4 doses de DTaP, DTP, DT ou Td ou autre combinaison. Grade7 1 dose de vaccin Tdap ou Td avant la rentrée scolaire.
POLIO	3 doses de OPV or IPV ou autre combinaison de OPV ou IPV.	Maternelle 4 doses d'une des combinaisons OPV ou IPV, la dernière dose étant donnée au 4ème anniversaire ou après indépendamment des doses déjà reçues 1-12 ** 4 doses si une combinaison de OPV ou IPV a été administrée. 4 doses de tous les OPV ou tous les IPV requis si la 3ème dose de l'un ou l'autre vaccin a été donnée avant l'âge de 4 ans.
MMR Rougeole, Oreillons, Rubéole	1 dose of MMR administrée à l'âge d'1 an ou après	K12 2 doses of MMR. Dose 1 doit être donnée avant ou après l'âge d'un an. La 2ème dose doit être donnée au moins 28 jours après la 1ère dose..
Hib Grippe Hémophile Type b	3 or 4 doses selon le type de vaccin, l'âge de l'enfant à la 1ère dose, en tel cas la 2ème dose doit être donnée au moins 12 mois plus tard ou 1 dose si administrée après l'âge de 15 mois	Aucune
HEP B Hépatite B	3 doses de l' Hépatitis B	K-11 3 doses de l'Hépatitis B. La 2ème dose doit être donnée au minimum 28 jours après la 1ère. La 3ème dose doit être donnée au moins 16 semaines après la 1ère et 8 semaines après la 2ème.. La dernière dose de la série (3ème ou 4ème dose) ne doit pas être administrée avant l'âge de 24 semaines
Varicelle	Une seule	Maternelle 2 doses du vaccin contre la varicelle savant l'entrée à l'école. Grades 1-4 1 dose de varicelle au moins, après le 1er anniversaire.

*Un élève âgé de 7 ans ou plus qui a reçu le vaccin Td ou Tdap comme partie d'une série d'immunisations ne doit pas recevoir de doses supplémentaire contre la diphtérie, le tétanos ou la coqueluche.

**Les élèves inscrits à l'école en 1999/2000 ou après auraient du avoir reçu un mini minimum de 4 vaccins anti-polio. Les élèves inscrits avant 1999/2000 doivent en avoir un minimum de 3 doses

NOTES:

- La période de grâce de 4 jours s'applique à tous les âges et tous les intervalles minimums. Lorsque le MMR et la varicelle n'ont pas été donnés le même jour, ils doivent être séparés par 28 jours sans grâce.
- Les exigences concernant l'Hépatite B, Ydap et la Varicelle seront progressives.
- Seules les doses complètes de vaccins à intervalle respecté seront considérées valides.
- Pour informations supplémentaires, référez-vous au Code Administratif de l'Ohio 5101:21237 pour Crèche, Head Start, Jardin d'enfant et le Code d'Ohio Révisé 3313.67 and 3313.671 pour Présence à l'école. Ces documents listent les exigences concernant les vaccinations et les exemptions aux immunisations.
- Contactez Ohio Department of Health Immunization Program au (800) 282-0546 ou (614) 466-4643 si vous avez des questions ou des inquiétudes.



Cincinnati Public Schools Dérogation aux immunisations

Student's Name/Nom de l'élève _____ D.O.B./Date de naissance _____

School/Ecole _____ Grade/Classe _____

The above student has not received the following required immunizations for school entry/L'enfant listé ci-dessus n'a pas reçu les vaccins suivants, requis pour l'admission à l'école.

____ DTaP/TD (Diphtherie, Coqueluche, Tetanos) ____ Hepatite B
____ OPV/IPV (Polio) ____ Hib (Grippe de type Hémophile)
____ MMR (Rougeolle, oreillons, rubéolle) ____ Varicella (Varicelle)

Le code révisé de l'Ohio prévoit certaines dérogations aux vaccinations pour les élèves ayant fourni une lettre indiquant que les vaccinations sont contraires à leur croyances religieuses ou pour tout autre raison valable. Un élève peut aussi être exempté lorsque les immunisations sont contre-indiquées pour raisons médicales avalisées par un médecin. La signature de cette dérogation par les parents/tuteurs, ou par le médecin en cas de raison médicale, est requise s'il s'avère que ces raisons s'appliquent à l'enfant. En cas d'épidémie déclarée d'une des maladies listées ci-dessus, votre enfant sera renvoyé de l'école pour la durée de l'épidémie. La période d'exclusion durera jusqu'à deux semaines après le rapport du dernier cas enregistré, à moins qu'un médecin confirme par attestation avoir vu, observé et traité votre enfant pour ladite maladie.

For Religious or Reasons of Good Cause/Pour raison religieuse ou pour raison valable – Parent/Guardian signature required/Signature des parents/tuteurs requise

I understand that in not having my child immunized, my child is not protected against the above diseases./Je comprends que tant qu'il/elle n'est pas vacciné(e), mon enfant n'est pas protégé(e) contre les maladies ci-dessus. **I want my child _____ to be waived from the requirement of the immunizations identified above due to the following reason. Je demande une dérogation pour mon enfant _____ pour les raisons suivantes (Please specify/Veuillez les préciser)**

Parent/Guardian Signature/Signature du parent/tuteur _____ Date _____

For Medical Contraindications – Physician signature required/Contre-indication médicale – Signature requise du médecin

_____ (Student's name/Nom de l'enfant) is unable to receive the above identified immunizations due to/Ne peut pas recevoir les vaccins ci-dessus pour les raisons suivantes _____

I anticipate that this child/Je prévois que cet enfant:

____ Will not be able to receive the identified immunizations/Ne pourra pas recevoir lesdits vaccins
____ Will be able to receive at a future date of/Pourra les recevoir, à partir de _____ (**Please specify/Préciser la date**)

Physician's Signature/Signature du médecin _____ Date _____

Telephone Number/Téléphone _____

White copy: Pre-School Classroom

Yellow copy: Health Services

Pink copy: Parent

Revised 2/2010



Conseil d'Education

Eileen Cooper-Reed, President
Eve Bolton, Vice President
Melanie Bates
Michael Flannery
Catherine D. Ingram
Christopher Nelms
Vanessa White

Administration

Mary A. Ronan
Surintendante

C. Laura Mitchell
Surintendante députée

Thomas Rothwell
Surintendant adjoint

William Myles
Surintendant adjoint

Deborah A. Bradshaw
Directrice de l'enseignement pré-scolaire

Lisa Garofalo
Gérante de l'enseignement des jeunes enfants

Les enseignants suivants ont contribué à la publication de ce manuel

Tina Costanzo, Hyde Park School
Polly Grace Molony, Schiel Primary
Patsy Ann Robinson, College Hill Fundamental Academy
Laura Sanregret, Dater Montessori

Février 2010

Le District des Ecoles Publiques de Cincinnati procure l'égalité d'éducation, de vocation et d'emploi à tous sans distinction de race, de genre, d'ethnicité, de couleur, d'âge, de handicap, de religion, de nationalité, de croyances, d'orientation sexuelle ou d'affiliation à un syndicat ou à une organisation professionnelle. Le district obéit aux Titre VI, Titre IX et Section 504 de l'acte de réhabilitation vocationnelle. Pour plus d'informations, contacter le coordinateur du Titre IX ou de la Section 504 au 363-0000. TDD# 363-0124